



Droit en général sur la construction

Par **patrick**s, le **28/02/2009** à **23:36**

Bonjour,
Situé dans un domaine privé, la partie basse du terrain en pente a glissé sur la route du domaine en contrebas. Mais la limite périmétrique de mon terrain, est en amont d'environ 2 mètres de cette route. Cette bande de terrain restante serait donc un espace vert du domaine.
QUESTION: le syndic bénévole ne veut rien faire, je ne peux construire un mur de soutènement sur un terrain ne m'appartenant pas; puis je contraindre le syndic à réaliser ce mur et enlever les terres? construire un mur sur ma limite ne peut se faire que si la base du talus est consolidé.
merci par avance de votre réponse
Cordialement